

Membres en exercice	11
Présents	6
Représenté	1
Votants	7
Exprimés	7
Pour	7
Contre	

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal
du 19 septembre 2025

Délibération n° 54/2025

portant sur l'approbation de la Charte de déontologie
des élus municipaux

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 19 septembre 2025 à 10h, selon convocation en date du 10 septembre 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Jérôme SUET étant secrétaire de séance.

Présents : M. Dominique BERTRAND , M. Pierre HACHIN , Mme Edith LEGER, Pierre MANDON, Mme Renée PIRONNET, M Jérôme SUET

Rprésenté : Syvain CASSORE donne pouvoir à Jérôme SUET

Absentes : Rachel HAAG, Léa BLANC, Marie LINET, Carole RELAND.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1111-1 rappelant que les élus locaux exercent leurs fonctions dans le respect de la Constitution et des lois de la République ;

Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 créant la Charte de l' élu local ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu le code pénal, en particulier ses dispositions relatives à la probité ;

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune et de ses habitants que les élus municipaux s'engagent formellement à respecter des principes de transparence, de probité, de responsabilité et d'impartialité dans l'exercice de leur mandat ;

Considérant qu'il convient d'adopter une charte locale de déontologie des élus municipaux afin de renforcer la confiance entre les citoyens et leurs représentants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la Charte de déontologie des élus municipaux annexée à la présente délibération ;
- Décide que cette charte sera signée par chaque élu municipal et qu'il en sera de même en début de chaque mandat.
- Précise que la présente charte sera rendue publique par affichage en mairie et mise à disposition des habitants sur le site internet communal.

Jérôme SUET,
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 19 septembre 2025
Pierre HACHIN,
Maire


